



## Politique du logement pour les agents de l'Etat

La DGAFP a réuni un groupe de travail quant au logement des agents publics des trois versants de la fonction publique le 10 novembre. L'UNSA a rappelé la priorité de cette thématique, élément d'attractivité et de fidélisation des agents publics.

L'UNSA n'a eu de cesse depuis des années d'attirer l'attention des gouvernements successifs sur les difficultés croissantes de logement des agents. L'augmentation du prix des loyers, du coût du foncier a plus que largement dépassé celle des salaires et traitements des agents publics, entraînant un décrochage du pouvoir de logement de ceux-ci. Cette situation se détériore avec le faible taux de rotation dans le parc social et intermédiaire.

### L'UNSA a rappelé que :

- La politique du logement des agents publics ne peut se faire sans concertation ou négociation avec les organisations syndicales représentatives des personnels et les représentants des employeurs publics des trois versants.
- Elle doit s'articuler autour du court, du moyen et du long terme dans les trois versants.
- Elle doit concerner toutes les formes de logement dans le parc social, intermédiaire et privé.
- De nombreux rapports ont été produits depuis 2011 sur cette politique, contenant des pistes de solutions, qui n'ont pas été mises en œuvre.

Elle a indiqué que :

- Le 5% préfectoral de réservation de logements sociaux pour les agents de l'État est très inégalement mis en œuvre par les préfetures.
- Le recensement du foncier disponible est une priorité.
- Des solutions de cautionnement locatif par l'employeur doivent être mises en œuvre.
- Les DROM-COM (départements et régions d'outre-mer et collectivités d'outre-mer) ne doivent pas être les oubliées de la politique du logement des agents publics.

**Le parcours de carrière des agents doit être accompagné de solutions de parcours résidentiel, de l'entrée dans la fonction publique jusqu'à la sortie. La mobilité géographique doit être mieux accompagnée. Pour l'UNSA, c'est une condition indispensable à l'attractivité, la fidélisation et la valorisation des agents publics.**